

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

Cahiers V. L. Saulnier | 36



Plus d'un siècle après les travaux pionniers d'Auguste Le Roux de Lincy et d'Émile Picot sur les « chants historiques », au moment où les sources premières deviennent plus accessibles, les études littéraires, historiques et musicologiques joignent, dans ce volume, leurs forces pour renouveler le regard sur la chanson dite d'actualité. Dès le début du ^{xvi}^e siècle, à travers de minces plaquettes gothiques, des soldats, des aventuriers, des clercs, de simples bourgeois témoignent par des chansons des conflits qui les divisent. Textes aux airs bien souvent perdus, inscrits en profondeur dans l'histoire de leur temps, leurs chansons participent à l'œuvre de propagande des parti(e)s en présence au fil des conflits qui agitent le siècle. Elles rassemblent aussi des communautés, notamment dans la commémoration des événements et des figures qu'elles illustrent.

Les contributions de ce volume se consacrent aux supports et aux sources qui nous donnent accès à ces airs et à ces textes (chansonniers, paroliers, placards, minutes de procès, etc.), et elles en montrent toute la diversité générique et formelle : chansons historiques, chansons spirituelles, chansons à boire... Elles visent à définir la poétique du genre (si genre il y a), sans oublier ce que ces textes nous disent de leur réception et de leur diffusion. L'investigation porte aussi sur le statut de la vérité, sur l'utilisation de la rumeur et d'une rhétorique propagandiste, car les nouvelles véhiculées dans ces chansons, comme dans d'autres textes d'actualité, sont le fait d'auteurs, parfois anonymes, qui peuvent prendre fait et cause pour un parti ou une idée, notamment dans le cadre des guerres de Religion. Le dialogue des différentes disciplines sollicitées aide à cerner les codes qui régissent ces chansons, à dégager leurs spécificités textuelles et musicales, mais aussi à les réinscrire au plus près de leur contexte historique et à saisir leur influence et leurs modalités d'action.

Illustration : *L'Enfant prodigue chez les courtisanes. Allégorie des cinq sens* (détail), huile sur bois, ^{xvi}^e siècle, Paris, musée Carnavalet © Bridgeman Images

Contenu de ce PDF :

Chansons et récits de bataille dans quelques occasionnels de la fin du règne de François Ier · Sophie Astier

ISBN 979-10-231-3080-5

LA CHANSON D'ACTUALITÉ, DE LOUIS XII À HENRI IV

Derniers ouvrages parus

Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)
Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête & Marie-Claire Thomine (dir.)

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)
Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500
Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance
Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance
Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance
Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}
Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés
Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce
Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V.L. Saulnier
36

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

sous la direction de
Olivier Millet, Alice Tacaille et Jean Vignes

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V.L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2021
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0638-1
ISBN de ce PDF : ●●●●●●●●

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

CHANSONS ET RÉCITS DE BATAILLE DANS QUELQUES OCCASIONNELS DE LA FIN DU RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}

Sophie Astier

Les contemporains des guerres d'Italie s'intéressaient de près à l'actualité, même si celle-ci emprunte des voies et des canaux de diffusion propres à un temps où la presse périodique n'existe pas encore. Les différentes péripéties des affrontements de François I^{er} et de Charles Quint se traduisent en de courtes pièces imprimées, aux récits stéréotypés, qui prennent le plus souvent la forme d'un récit de bataille. Cependant, si Jean-Pierre Seguin qui en fournit un précieux recensement les appelle « bulletins d'information »¹, leur statut informatif est au mieux problématique. Les chansons qui les accompagnent parfois ne sont pas plus fiables du point de vue de l'information historique précise : elles relèvent tantôt de l'invective pure et simple ou de la glorification des actions de l'armée royale et de ses généraux, et peuvent aussi bien se référer à des faits d'armes authentiques, grands ou petits, ou à des événements complètement fantaisistes (la prétendue prise de Vienne par les Turcs en 1543 en étant un exemple).

Entre la huitième (1536-1538) et la neuvième guerre d'Italie (1542-1546), on connaît presque une trentaine de chansons² se référant à des épisodes militaires, venant de sources diverses. La trêve qui a séparé ces deux guerres, source d'une intense célébration littéraire et poétique, n'a pas été moins féconde et a suscité de multiples chansons, la traversée du royaume de France par l'Empereur, reçu en grande pompe par la Cour durant tout l'hiver 1539-1540, en constituant le point culminant. Sur cette période, de nombreuses autres chansons se réfèrent à une actualité autre que strictement militaire (mort du dauphin François, mariage de Madeleine de France et de Jacques V d'Écosse, par exemple). Cela implique un foisonnement de textes divers et variés, de qualité très inégale, très loin d'approcher des compositions savantes comme celles de Janequin ou de Costeley. Dans l'immense majorité des cas, on ne connaît plus de ces

1 Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France : de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 1961.

2 Les textes pris en compte pour cette étude sont ceux qui se présentent explicitement comme des chansons, à l'exclusion d'autres formes poétiques à la musicalité forte (rondeaux, ballades par exemple).

chansons que leur texte, parfois leur timbre, et presque jamais l'air sur lequel elles étaient chantées.

Si l'on resserre le corpus sur les opérations strictement militaires, on note que ce sont les succès français qui sont le plus largement représentés. En effet, pour l'année 1536, on recense plusieurs chansons liées au siège de Péronne, mais aucune qui relate les ravages impériaux en Provence. Sont aussi évoquées les montres de 1535, prélude au conflit, ainsi que l'invasion de la Savoie la même année pour assurer aux forces françaises la maîtrise des cols alpins. Ce dernier événement est représenté par la *Chanson de la prinse de la Tharentaise*, publiée sans doute à Lyon vers 1536, et reprise ensuite dans plusieurs recueils sans musique. Cette chanson évoque la résistance des habitants de la vallée de la Tarentaise lors de l'invasion de la Savoie par les Français. On trouve aussi des chansons célébrant la campagne d'Italie de 1536, celle-ci aboutissant à la conquête du Piémont et de Turin. Le siège de Péronne occupe l'essentiel de l'attention portée sur la frontière nord-est de la France. On trouve pour 1537 quelques chansons évoquant la défense de Turin face aux Impériaux (*Chanson nouvelle sur la prinse du chasteau de Villeine au pays de Pymont*), la prise de Hesdin par les Français (*Chanson nouvelle de Hedin*), la reprise de Saint-Pol par les troupes de Charles Quint (*Chanson composee sus le fait de la guerre tant par mer que par terre*) et le siège de Théroouanne (*Chanson nouvelle sur le fait de l'assault de Therouenne*).

La reprise des hostilités en 1542, suite à l'échec du roi de France quant à l'investiture du Milanais par la voie diplomatique, voit reflourir les chansons de guerre. Aucune chanson ne semble évoquer Cérises, mais on en connaît un certain nombre qui retracent les affrontements, grands ou petits, dont la frontière nord-est du royaume est le théâtre. La prise de Luxembourg par les Français est célébrée en 1542 (*Chanson nouvelle faicte et composee sur la sommation et prinse de la duché de Luxembourg*). La perte de cette place l'année suivante n'est évoquée que par un épisode du siège favorable aux Français, raillant la fuite des généraux impériaux (*Chanson nouvelle* dont les deux premiers vers sont « Ou es tu conte de Nansot / Et toi aussi conte Guillaume »). Trois chansons évoquent la ruée d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, dans le Calaisis en 1542 ; lorsque la situation est plus difficile sur ce front, avec l'arrivée des Anglais qui assiègent Boulogne, un succès français est chanté sous le titre de *Chanson nouvelle faicte et composee de la prinse des Angloys qui furent amenez a Ardres* (1543). On note également une chanson qui évoque l'ensemble de la guerre de façon très vague (*Chanson nouvelle de la guerre*, 1543), puis une autre qui évoque la reddition en 1544 de Boulogne aux Anglais par Jacques de Coucy, son gouverneur, moqué dans la *Chanson nouvelle d'un capitaine nommé Da Nobis*, qui connaît de nombreuses variantes.

Si la production d'occasionnels a été abondante pour documenter ces mouvements, il est remarquable que ce ne soit pas la source principale qui permet de connaître ces chansons, dont le texte nous a le plus souvent été conservé par des recueils plus tardifs. En effet, les chansons listées ci-dessus correspondent essentiellement aux relevés d'Émile Picot³, soit, comme on l'a déjà évoqué, une trentaine de chansons pour les deux guerres. Parmi elles, seule une poignée a été conservée dans des impressions indépendantes des recueils de chansons. Notons que ces recueils ne sont jamais des recueils musicaux comme ceux de Moderne ou d'Attaignant : il s'agit toujours de compilations de textes sans musique, dont bon nombre ont été produites par Alain Lotrian et son atelier dans les années 1530-1540.

Concernant la campagne de 1536-1537, si Picot identifie trois chansons relatives aux opérations italiennes⁴, il n'y a rien sur la campagne de Provence et la retraite de l'Empereur, qui a pourtant suscité de nombreuses pièces moqueuses dans le camp français. Citons par exemple *Le tryumphe des Francoys sur la confusion et fuyte de l'empereur*⁵, *Du glorieux retour de l'empereur de Provence, par ung double de lectres, escriptes de Bouloigne a Romme a L'abbé de Caprara*⁶, ou encore cette pasquinade lyonnaise intitulée *La bulle de saul conduit donné a l'empereur, par R.P. Pasquin*⁷. Il existe également une curieuse pièce macaronique relative à cet épisode, intitulée *Meygra Entrepriza catoliqui imperatoris quando de anno Domini mille CCCCXXXVI veniebat per Provensam, bene corrossatus, impostam prendere Fransam cum villis de Provensa, propoter grossas et menutas gentes rejohice*⁸, qui mêle le latin de cuisine et le provençal pour tourner en dérision les ambitions impériales. Picot recense plus d'une demi-douzaine de chansons consacrées au siège de Péronne, mais elles nous sont presque toutes connues par les recueils. Dans deux cas seulement, il existe une source dans les occasionnels : il s'agit en réalité d'un seul opuscule, qui contient deux chansons en plus de quelques pièces de vers⁹. Pourtant, le siège de Péronne a suscité de très

3 *Chants historiques français du XVI^e siècle, recueillis et publiés par Émile Picot. Règnes de Louis XII et de François I^{er}*, éd. Émile Picot, Paris, Armand Colin, 1903.

4 *Chanson nouvelle de la prinse de la ville de Suze (1536), Chanson faite sur les faits de la guerre de dela les montz (1536) et Chanson nouvelle sur la prinse du chasteau de Villeine au pays de Pymont (1537)*.

5 S.l.s.n., 1536. Chantilly, musée Condé, V-D-28 (Universal Short-Title Catalogue, USTC n° 49842).

6 S.l.s.n., 1536. BnF, Rés. Lb30-70 (USTC n° 53929).

7 Lyon, s.n., 1536. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, Rés. D36(4) (USTC n° 67679).

8 Avignon, s.n., 1537. Marseille, bibliothèque municipale de l'Alcazar, Rés. WA 556 (USTC n° 110525). L'auteur, Antoine Arena, a aussi commis un recueil de basses danses, également dans la veine macaronique.

9 *Balade et dizain de l'empereur. Avec une chanson de Peronne, et deux des aventuriers de France*, Paris, Alain Lotrian, 1536. BnF, Rés. P. Ye 214 (USTC n° 76694). Les deux chansons consacrées au siège de Péronne sont les suivantes : *Chanson de Péronne* (« Conclusion,

nombreux occasionnels, dont aucun ne semble contenir de chansons, pour ceux dont nous pouvons encore avoir la trace. Enfin, pour la période qui s'étend de 1542 à 1544, Picot recense huit chansons, dont trois nous sont connues par les occasionnels, trois par les recueils, et deux par un exceptionnel placard conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon¹⁰.

Ce premier recensement des sources montre qu'en réalité, les chansons sont choses rares dans les occasionnels conservés. En effet, la guerre de 1542-1544 a suscité pas moins de 160 éditions environ¹¹; sur ce nombre, seuls neuf livrets gardent la trace d'une chanson, pour un total de trois chansons différentes seulement, chacune étant conservée dans trois éditions différentes. Si l'on ajoute le placard de Dijon, qui a été vraisemblablement imprimé dans ces années-là et qui contient en tout cinq chansons, cela donne une idée globale de la rareté relative des chansons dans les publications occasionnelles, de leur caractère exceptionnel, et de l'importance des recueils même non musicaux, souvent postérieurs au contexte de composition, pour nous faire connaître leur existence.

92

Par ailleurs, la présence des chansons dans les publications occasionnelles ne semble guère se recouper avec leur intégration ultérieure dans un recueil. Les trois chansons des bulletins d'information de 1543 et les cinq chansons du placard de Dijon ne nous sont connues que par ces sources; elles n'apparaissent pas dans les recueils. Les chansons que l'on trouve dans la *Balade et dizain de l'empereur. Avec une chanson de Peronne, et deux des aventuriers de France* citée plus haut ne sont contenues que dans cet opuscule. À rebours, sur une trentaine de chansons relevées par Picot, la moitié ne sont connues que par les recueils. Enfin, quatre de ces chansons se trouvent à la fois dans une publication occasionnelle, et dans des recueils: il s'agit de *La grande et triumpante Monstre et bastillon des siz mille Picardz* (1535), de la *Chanson nouvelle* (« Peuple de Picardie / Bien est par toy destruit », 1535), toutes deux contenues dans *La grande et triumpante Monstre et bastillon des siz mille Picardz*¹², de la *Chanson nouvelle de la prinse de Tharentaise* (1536) et de la *Chanson nouvelle de Hedin* (1537). Ce dernier cas est particulier: le volume qui la contient est en réalité un recueil collectif¹³, qui contient en premier lieu « Le Dieu gard de Marot à la

nous sommes diffamés ») et *Chanson des aventuriers de France* (« Adventuriers de France, Picars et legions »). La troisième chanson contenue dans l'opuscule évoque un aventurier prisonnier.

¹⁰ Sous la cote 900005.

¹¹ Voir notre thèse de doctorat, *Une guerre de plumes (1542-1544). La littérature occasionnelle du conflit entre François I^{er} et Charles Quint*, dir. Mireille Huchon, Paris-Sorbonne, 2013.

¹² S.l.s.n., 1535. BnF, Rés. Ye 4087 (USTC n° 51445).

¹³ *Le Dieu gard de Marot a son retour de Ferrare en France Avecques la triumphe des trioletz ou est comprins les neuf preuses / Les devis de deux amans & plusieurs ballades Rondeaux / espitres / disains huictains & quatrains ensemble la chanson de hesdim*, Paris,

Cour »¹⁴, ainsi que diverses pièces signées Jean Chaperon, surnommé « le Lassé de repos ». La première publication de cette chanson se fait donc dans le cadre d'un recueil poétique et non dans celui d'un occasionnel ; il n'est donc guère étonnant de la voir reprise dans divers recueils plus poétiques que musicaux par la suite. *La grande et triumpante Monstre et bastillon des siz mille Picardz* ne contient rien d'autre que les deux chansons que nous avons citées. C'est aussi le cas de la *Chanson nouvelle de la prinse de Tharentaise*¹⁵ : ce mince opuscule ne contient que la chanson.

On voit donc se dessiner une sorte de tendance : il semblerait que les chansons associées à des occasionnels, et plus particulièrement à des récits de bataille, n'aient guère été diffusées par le biais des recueils poétiques. À rebours, tout porte à penser que, lorsque la diffusion coïncide entre présence en recueil et diffusion en « plaquettes », c'est parce que ces dernières se rapprochent déjà des recueils, n'offrant à la lecture qu'une ou plusieurs chansons. Cependant, il faut se garder de conclusions trop hâtives concernant ce corpus : en effet, en matière d'occasionnels, les pertes sont considérables¹⁶. Nombre d'ouvrages ne nous sont plus guère connus que par une mention dans d'anciennes bibliographies ou d'anciens catalogues ; bien souvent, ceux qui ont été sauvegardés dans les collections publiques ne l'ont été qu'à un seul exemplaire. Par ailleurs, les placards, qui ne sont pas autre chose que les ancêtres des affiches, sont aujourd'hui extrêmement rares¹⁷. Il n'est donc pas du tout exclu qu'il ait existé davantage de chansons, pour la période considérée, que celles que nous avons recensées. Et il est tout à fait possible qu'un certain nombre d'occasionnels contenant des chansons ait pu échapper à notre connaissance. Tout cela doit donc inviter à la plus grande prudence, dans la mesure où aucune approche statistique n'est possible.

Un autre point doit attirer l'attention. Le fait qu'un nombre important de ces chansons ne sont connues que par les recueils est un indice assez net du fait que l'imprimé est très certainement loin d'être leur mode exclusif de diffusion. En

Jean Bignon, Vivant Gaulterot et Pierre Sergent, 1537. Paris, BnF, Rés. Ye 1546 (USTC n° 73587).

- 14 *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1993, t. II, p. 133-135. Sur ce poème et ses premières éditions, voir Claude Albert Mayer, « Le texte de Marot », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 15/1, 1953, p. 71-91, ici 78-79.
- 15 S.l.s.n., 1536. Paris, BnF, Rés. P Ye 216 (USTC n° 38711). Cette impression a souvent été attribuée à tort aux presses de Jacques Moderne à Lyon.
- 16 En matière d'impressions gothiques, Dominique Coq évalue les pertes aux neuf dixièmes de la production (« Les tribulations des plaquettes gothiques », *Revue de la Bibliothèque nationale*, 33, 1989, p. 47-53).
- 17 En matière de chansons d'actualité, nous n'en avons relevé que deux pour la période considérée : le placard de Dijon déjà cité, et un autre conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote Rés. Ye 54, qui contient trois chansons relatives aux festivités ayant accompagné l'Empereur lors de sa traversée de la France dans l'hiver 1539-1540.

effet, dans la France de François I^{er}, la diffusion des textes littéraires passe encore très largement par le manuscrit. Le caractère novateur de la façon dont un auteur comme Clément Marot s’empare de l’imprimerie a récemment été mis en avant par les travaux de Guillaume Berthon¹⁸. D’autre part, la part de l’oralité dans la diffusion des nouvelles et de l’information est bien établie par les historiens¹⁹ : la première source d’information sur l’actualité pour la plupart des habitants du royaume reste à cette époque le prône du dimanche, où l’on annonce la guerre, la paix, l’avènement d’un nouveau roi, les événements remarquables de la vie de la famille royale, etc.²⁰. Les décisions importantes sont criées dans les rues par un agent spécialement affecté à cette tâche ; on en trouve d’ailleurs la trace dans la publication de certains textes officiels. Un exemple particulièrement remarquable en est le texte de l’appel du ban et de l’arrière-ban lancé au moment de la déclaration de guerre de 1542 : *Edictfaict par le Roy, nostre sire Sur le service que luy doyvent les subjectz au ban & arriereban Touchant le fait des Guerres de Picardie / Champaigne / Bourgongne / et Languedoc. Le jour & le lieu ou ilz doivent faire leur monstre Avec le partement & conduite d’iceulx Comment & en quel ordre ilz seront tenuz servir ledict seigneur* Publié a paris a son de trompe le vendredy vingt neufviesme jour de Septembre / l’an mil cinq cens Quarente deux²¹. Par nature, une immense partie de cette diffusion de l’information, essentielle pour les hommes de la Renaissance, nous échappe aujourd’hui complètement.

La chanson n’échappe pas à cette règle. Au carrefour de la culture écrite de la création poétique et de l’oralité du chant, il s’agit d’un objet hybride, dont la présence sonore est bien attestée dans les villes françaises de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance. On trouve ainsi trace de « chanteurs des rues » susceptibles de chanter des chansons séditieuses à Amiens au temps de Louis XI, dans le contexte des rivalités entre le roi de France et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire²². Il faut dire que le métier de ménétrier est à cette époque bien attesté et règlementé ; il est représenté à Paris par la confrérie Saint-Julien des ménétriers, qui existe depuis le xiv^e siècle²³. « Vendeurs » ou « marchands de chansons » font partie des petits métiers urbains, dont le statut est proche de celui des colporteurs, auxquels ils seront étroitement associés par la suite,

18 Guillaume Berthon, *L’Intention du poète. Clément Marot « auteur »*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

19 Voir notamment Natalie Zemon Davis, *Les Cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au xvi^e siècle*, trad. Marie-Noëlle Bourguet, Paris, Aubier Montaigne, 1979.

20 Voir Roger Chartier, *Les Usages de l’imprimé (xv^e-xix^e siècles)*, Paris, Fayard, 1987, p. 97.

21 Paris, Jacques Nyverd, 1542. Paris, BnF, Rés. F 1924 (USTC n°72267). Nous soulignons.

22 Cité par Frédéric Billiet, « Pouvoir et culture sonore dans les rues d’Amiens au xvi^e siècle », dans Laure Gauthier et Mélanie Traversier (dir.), *Mélodies urbaines : la musique dans les villes d’Europe (xvi^e-xix^e siècles)*, Paris, PUPS, 2008, p. 25-44, ici p. 40-41.

23 Luc Charles-Dominique, *Les Ménétriers français sous l’Ancien Régime*, Paris, Klincksieck, 1994.

notamment par la réglementation²⁴. Si ces chansons sont bien présentes dans l'espace urbain, leur diffusion passe donc assez largement par des canaux que nous ne pouvons connaître aujourd'hui qu'imparfaitement. Tout comme l'information contenue dans les occasionnels²⁵, les chansons circulent assez largement en-dehors de la forme imprimée, que ce soit sous forme de plaquettes ou sous forme de compilation dans des recueils. Il est d'ailleurs tentant de considérer que, lorsqu'elles sont compilées par un imprimeur-libraire, même sans musique, ces chansons changent de statut et de public en même temps qu'elles entrent dans la culture écrite des élites.

En tant qu'objets éditoriaux aussi bien qu'en tant qu'éléments d'une certaine culture urbaine, chansons et bulletins d'information sont donc parents. Il n'est par conséquent guère étonnant de constater cette proximité dans l'écriture des textes eux-mêmes et leur contenu. Ainsi, la *Chanson nouvelle faite a la louenge du roy* (« *Avanturiers de France* ») évoque un épisode du début de la guerre de 1542-1544. Pendant que le duc Charles d'Orléans assiège et prend Luxembourg, le duc de Vendôme, de son côté, s'en prend à la frontière entre Flandre et Picardie, dans la région de Calais. Il emporte notamment Tournehem et La Montoire, deux places-fortes qui lui ouvrent la route d'Ardres, dernier verrou avant Calais. Ce succès incontestable est largement repris dans un récit intitulé *La Prinse de Tournehan et de Moutoyre*, qui connaît trois éditions, deux à Paris et une à Rouen²⁶. L'épisode est également développé dans les *Mémoires* de Martin et Guillaume du Bellay²⁷. D'une source à l'autre, le récit varie peu dans la succession des événements, mais la résistance des Impériaux et la gloire que Vendôme retire à les vaincre n'est pas la même et est amplifiée entre le récit mémorialiste, l'occasionnel et la chanson. En effet, les troupes françaises commencent par se rendre devant Tournehem et somment la garnison de se rendre, ce qu'elle fait. Les Français enlèvent ensuite La Montoire, située sur le site de l'actuelle commune de Zutkerque. Les deux forteresses sont démolies.

24 Florence Gétreau, « La rue parisienne comme espace musical réglementé (xvii^e-xx^e siècles) », *Les Cahiers de la société québécoise de recherche en musique*, 5, 2001, p. 11-24.

25 Sophie Astier, *Une guerre de plumes (1542-1544)*, op. cit., p. 31.

26 *La prise de Tournehan /et de Moutoyre /et de plusieurs aultres Chasteaulx & forteresses/ Avecques la fuite de monsieur du Reulx /faicte par monsieur de Vendosme /lieutenant general pour le Roy /au pays de Picardie*, Paris, Jean Real, 1542, Paris, BnF, Rés. F 1924 (USTC n° 53942). *La Prise de Tournehan et Moutoyre et de plusieurs aultres Chasteaulx et forteresses, avecques la fuite de M. du Reulx, faite par M. de Vendosme etc.*, Paris, Adam Saulnier, 1542, pas d'exemplaire connu (USTC n° 38534). *La prinse de Tournehan /Moutoyre /Et de plusieurs aultres Chasteaulx & forteresses. Avecques la fuite de monsieur du Reulx. Faicte par monsieur de Vendosme lieutenant general pour le Roy nostre sire. au pays de Picardie*, Rouen, Jean l'Homme, 1542, BnF, fonds Rothschild, Supp. 3245, IV-2bis-83 (USTC n° 53942).

27 Martin et Guillaume du Bellay, *Mémoires* [1569], éd. Victor-Louis Bourrilly et Fleury Vindry, Paris, Renouard, 1908, t. IV, p. 75-77.

Chez Guillaume et Martin du Bellay, la reddition de la garnison impériale de Tournehem se négocie « bagues sauvées », c'est-à-dire avec la permission d'emporter tout le bagage possible. Dans l'occasionnel, le duc de Vendôme se montre beaucoup plus sévère, et fait répondre aux Impériaux qu'ils devront se contenter de garder leurs armes. Dans la chanson, il n'est plus question de négociation, et d'après la façon dont l'affaire est décrite, on a l'impression qu'une terrible bataille a abouti à la prise et au pillage de la place :

Noble duc de Vendosme,
Il a dit a ses gens :
Enfans, je vous supplie
Marchons a Tournehen !
Boutons a feu et a sang
Toute l'ordemagnie
Et si les destroussons,
Pour Dieu je vous supplie.

96

Quand vindrent au chasteau
Ce fut la grant pitié ;
N'y eust femme ne fille
Qui ne print a plourer,
Qui ne printa crier :
Vive le roy de France ;
Puis vindrent a entrer
A toute grant puissance.

Cet exemple, du fait des variations mêmes entre la chanson et l'occasionnel, met en évidence deux points communs entre chanson et bulletin d'information. Le premier est le caractère stéréotypé et très conventionnel de la narration. Le duc de Vendôme harangue ses troupes pour les galvaniser, donne l'assaut puis remporte la victoire, pour sa gloire et celle du roi de France. Le second se trouve dans le rapport pour le moins problématique que ces textes entretiennent avec la vérité historique. Ni les récits de bataille que l'on trouve en minces plaquettes, ni les chansons que l'on compose sur les mêmes faits et qui les accompagnent parfois ne se soucient de l'exactitude des faits. Ce n'est pas leur objet. Au fond, il importe assez peu de savoir si Adrien de Croÿ, comte du Roeulx, l'un des principaux chefs de guerre de Charles Quint, a réellement été mis en déroute ce jour-là : ce qui intéresse l'auteur de l'occasionnel ou celui de la chanson, c'est de placer le duc de Vendôme à son avantage face à un adversaire à sa mesure, dont la défaite augmente d'autant plus le prestige du lieutenant de François I^{er}.

L'économie narrative de ces opuscules est tout entière bâtie sur un phénomène d'amplification, à partir d'épisodes dont l'importance historique est parfois minime. C'est par exemple le cas de la *Chanson de la prinse de la Tharantaise*, qui développe assez longuement un épisode de la résistance des habitants de la vallée de la Tarantaise lorsque les armées du roi de France s'emparent de la Savoie et du Piémont dans les premiers mois de l'année 1536. La Tarentaise est pour les Français un point de passage stratégique, dans la mesure où c'est la vallée qui, en partant de l'Isère, donne accès au Val d'Aoste et au Pas de Suze, c'est-à-dire à la porte d'entrée de Turin, le franchissement des Alpes se faisant au niveau du col du Petit Saint-Bernard. La résistance des montagnards surprend suffisamment les Français pour les faire reculer, mais François de Bourbon, comte de Saint-Pol et gouverneur de Dauphiné, en vient à bout. L'épisode est à peine évoqué dans les *Mémoires* de Guillaume et Martin du Bellay, mais fait l'objet d'un long développement en quatorze strophes dans la chanson. On a déjà vu comment le passage en chanson aboutit à amplifier de façon non négligeable la signification de la prise de la forteresse de Tournehem. On trouve le même phénomène dans le cas du siège de Landrecies par les Impériaux en 1543, qui a suffisamment marqué les esprits pour faire l'objet d'une intense célébration poétique et de plusieurs occasionnels.

Un épisode en particulier de ce siège doit retenir notre attention, puisqu'il s'agit de l'un de ces rares cas où occasionnel et chanson sont étroitement associés dans un même imprimé. Il s'agit d'un épisode suffisamment mineur pour être complètement passé sous silence par les du Bellay, pourtant peu avarés de détails, mais qui a fait l'objet d'un récit diffusé sous deux titres différents : *Coppie des lettres envoyés au Treschrestien Roy de France Par noble & vaillant cappitaine Lorgepresent monsieur de la Landre commis par le Roy a garder la ville de Landrecy contenant la triumpante victoire obtenue par les Francoys a l'Encontre des Bourguignons & Angloys Avec la fuite du comte de Nansot : & aussi la prinse de plusieurs princes du parti de l'Empereur faict par monsieur de Vendosme*²⁸ et *La Grande prinse et desconfiture des Espaignolz et bourguignons & angloys devant la ville & Chasteau de landresy*²⁹. Ces occasionnels présentent le même texte et sont accompagnés de la même chanson. Le principal protagoniste de ce récit est Guillaume de Nassau, comte de Nassau-Dillenburg. La présence d'un personnage aussi important n'est jamais mentionnée par les du Bellay, pas plus que celle des autres participants à cette échauffourée. Si l'on regarde la chanson associée, on se rend compte que celle-ci n'a, pour cette fois, strictement rien à voir

28 Paris, s. n., 1543. Chantilly, musée Condé, IV-B-086 (USTC n°53023).

29 Rouen, Guillaume de la Motte, 1543. Aix-en-Provence, Méjanès, Rés. S. 25(28) (USTC n°76528).

avec les événements relatés. La *Chanson nouvelle de la guerre* (« Le createur du ciel & terre ») évoque l'ensemble des opérations militaires en cours, en s'attardant longuement sur les effectifs déployés par le roi de France. La succession des strophes mêle le catalogue et le récit de bataille pour conclure sur des formules pieuses. Cependant, cette chanson contient un passage remarquable relatif à l'alliance franco-turque :

Le Grant Turc est devant Vienne,
Plus chacun dict qu'il l'a prinse d'assault
Et que maintenant elle est sienne,
Dont à l'empereur le cueur fault.

Plus des Allemans vingt mille
Le Turc a prins par composition.
Et en ces mains livrer la ville
Et la tient par pocsession.

Barbe Rousse est encore à nice
Avecques luy trente mille combatans
Tous soudayés soubz son service,
De par le Turc, pour bien troys ans.

Ces trois strophes sont pour le moins curieuses. La troisième évoque le siège de Nice mené conjointement par la flotte turque commandée par Khayrad-Din Barberousse, l'amiral de Soliman le Magnifique, et les forces françaises menées par le comte de Saint-Pol, celui-là même qui était au centre de la *Chanson de la prinse de la Tharentaise*. Les deux autres strophes ne manquent pas d'interroger. D'une part, elles présentent les actions des Turcs exactement sur le même plan que celles des Français et de leurs alliés. D'autre part, le siège de Vienne évoqué est totalement fantaisiste : si les Turcs ont effectivement attaqué en Europe centrale pendant que François I^{er} lançait ses forces sur Luxembourg et Perpignan, les soldats de Soliman le Magnifique n'ont pas approché Vienne. Or, on trouve un écho de cette prétendue chute de Vienne dans un autre occasionnel, qui ne contient pas la chanson : *L'assault & prinse d'une ville en Breban. Avec la deffaicte des gens de l'empereur faicte par le duc de Claives. Et la prinse de la ville de Vienne faicte par le grand Turcq. Avecques la prinse des Angloys faicte sur la mer par les Dyeppays*³⁰. Nous sommes très clairement ici devant quelque chose qui s'apparente à la rumeur, qui circule d'un occasionnel à l'autre, en passant par la chanson et, très certainement, d'autres canaux qui n'impliquent ni encre ni

³⁰ Rouen, Jean L'Homme, 1543. Aix-en-Provence, Méjanès, Rés. S. 25(5) (USTC n° 53952).

papier. Dans ce cas de figure très précis, il s'agit d'un mouvement qui intègre les Ottomans en tant qu'alliés dans une construction narrative qui se veut plutôt « patriotique ».

Pour terminer, soulignons deux points communs à l'écriture de la guerre et de ses batailles dans les chansons et dans les occasionnels qui leur sont associés. Le premier de ces points est l'importance de la description : certains de ces textes se transforment en véritables catalogues. Les forces en présence sont longuement évoquées ; c'est ainsi que l'on trouve une relation de montre sous forme de chanson en 1535³¹. Même quand les chansons sont narratives et s'efforcent d'indiquer la succession des différentes actions, la catégorie de la description y est fortement présente. Si l'on en revient à la *Chanson nouvelle* (« Le createur de ciel & terre ») que nous avons déjà évoquée, la chose est particulièrement sensible. De strophe en strophe, les forces françaises et leurs capitaines sont égrenés, de manière à mettre en avant leur nombre, leur qualité et leurs hauts faits. C'est un dispositif que l'on retrouve dans certains occasionnels, notamment lorsque le but premier annoncé dans le titre est de décrire un rassemblement de troupes : ils peuvent n'être constitués que de listes non commentées. Voici un extrait de cette chanson, qui montre bien cette structure purement descriptive :

Le camp à Monson en bon ordre
 Ensemble est cloz ; gens remplis de fureur
 Bien conduycz sans estre en desordre
 Vont audevant de l'empereur.

Soixante et dix mil de une troppe,
 Gens de pied, sans autres gens de cheval
 Le releveront, s'il y choppe
 Ou le trebucheront à val.

Le prince de Melphes près Guyse
 Accompañé du seigneur de Brissac
 Bien quatre cens hommes de mise
 Ilz ont occys et miz au sac.

Davantaige bien six cens hommes
 Dont en estoient la plus grant part d'Engloys

31 Voir *La grande et triumpante monstre et bastillon des six mille picardz faicte à Amiens à l'honneur et louenge de nostre sire le roy le XX jour de juing mil cinq centz XXXV*, s.l.s.n., 1535. Paris, BnF, Rés. Ye 4087 (USTC n° 51445).

Par eulx sont prins, dont grosses sommes
Auront de renchons, je le croix.

Par ailleurs, si la catégorie de l'invective est bien représentée dans la littérature occasionnelle de cette époque-là, c'est plutôt dans les textes poétiques qu'on la trouve. Citons notamment *L'Aigle qui a faict la poulle devant le coq a Landrecy* de Claude Chappuys³², qui ridiculise l'Empereur en le dépeignant comme un lâche, ou encore ce *Triologue* anonyme qui dépeint François I^{er} en apostat blasphémateur prêt à faire alliance avec le diable lui-même³³. Le nombre d'invectives que l'on trouve dans les occasionnels et les chansons n'est pas tout à fait le même : il est relativement faible dans les bulletins d'information, plus important dans les chansons, dont certaines sont des attaques assez violentes. Ainsi, *La deffaicte des Bourguignons et Henouyers / faicte par monsieur de Vendosme et le prince de Melphes : en la conté d'Artoys pres Landrecy*³⁴ dépeint Charles Quint comme un « homme infidelle traistre & deceptif », ingrat de surcroît ; plus loin, les troupes impériales qui essayent d'empêcher le ravitaillement de Landrecies sont qualifiées de « meschantz garnemens ». Les chansons sont plus franches : ainsi, les Tarins révoltés sont traités d'« orde quanaille » et Saint-Pol s'écrie à leur sujet « Tuons ceste mesgnie » ; les Anglais qui attaquent en Picardie depuis Calais, eux, sont apostrophés comme « Meschans angloys remplis d'orgueil³⁵ ». Mais c'est encore la chanson jointe à *La deffaicte et destrousse du Conte Guillaume devant Luxembourg : Faicte par les francoys jouxte la teneur des lettres cyapres declarees*³⁶, intitulée simplement « chanson nouvelle », qui est particulièrement chargée de ce point de vue. L'occasionnel auquel elle est associée ne comporte pas vraiment d'injures, mais le protagoniste, qui est Guillaume de Fürstemberg, capitaine de lansquenets, et que les Français appellent « comte Guillaume », y est humilié. Voici les premiers vers de la chanson :

Ou es tu conte de Nansot
Et toy aussi conte Guillaume

32 Paris, André Roffet, 1543. Paris, Arsenal, 8-H-6121 (USTC n° 89548).

33 *Triologue fort beau /plaisant / & delectable aux lecteurs. Les personaiges sont l'Ambassadeur du Roy Francoys Cerberus portier d'enfer / Et Pluto Prince des Diables*, Anvers, Pacquier Pissart, 1544. Paris, BnF, Rés. Ye 349 (USTC n° 57208). Sur ce texte, voir l'étude de Mireille Huchon, « François I^{er} en enfer », dans [coll.], *Cité des hommes, cité de Dieu. Travaux sur la littérature de la Renaissance en l'honneur de Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, p. 359-369.

34 Rouen, Jean L'Homme, 1543. Aix-en-Provence, Méjanès, Rés. S 25(4) (USTC n° 53953).

35 *Chanson nouvelle faicte et composee de la prinse des Angloys qui furent amenez a Ardres* (« Le capitaine d'Audruit »).

36 Il en existe trois éditions différentes. Paris, Nicolas Buffet, 1543. Paris, BnF, Rés. P M 310. Paris, s.n., 1543. Aix-en-Provence, Méjanès, Rés. S. 25(22) (USTC n° 41700). Lyon, Pierre de Sainte-Lucie, dit Le Prince, 1543. Paris, BnF Rés. 8 Lb30 243 (USTC n° 57199).

Chascun de vous s'est monstré sot
A vostre honte & grand diffame :
Vostre empereur vous donra blasme
Car les francois vous ont vaincus
Vous y perdrez les corps & ames
En vous rendant mortz & percus.

Cet occasionnel relate un épisode du siège de la ville de Luxembourg, qui aboutit à la reprise de la ville par les Impériaux. Le texte est moins virulent à l'égard du « comte Guillaume » que laudatif envers les Français qui ont repoussé l'assaut. Il contient une assez curieuse réflexion sur l'ingratitude : celle-ci est tirée de l'Ancien Testament et de l'histoire de Nabuchodonosor qui, pensant que ses succès et accomplissements reposaient sur ses seuls mérites, sans intervention divine, se trouve réduit par la folie à l'état de bête sauvage³⁷. L'allusion se conclut par une injonction à remercier Dieu de la victoire relatée, cette dernière étant interprétée comme preuve de la justesse et de la sanction divine de la cause française. L'effet conjoint avec la chanson est sommaire mais efficace : suite au texte qui fait l'éloge des Français défendant Luxembourg vient la chanson qui rabaisse leurs adversaires, appelle à la victoire et invoque la protection divine.

En matière de récits de batailles, occasionnels et chansons paraissent donc comme des objets à la fois proches, différents et complémentaires. Ils sont proches par leur mode de diffusion, même si leur association directe est plutôt rare et minoritaire. Les thèmes abordés sont communs et ils partagent le même rapport pour le moins problématique à l'information. Le stéréotype et le lieu commun y règnent en maître, tandis que la composition proprement littéraire reste à l'état d'ébauche. On y trouve aussi, dans certains cas, des modèles semblables, notamment en ce qui concerne l'importance de la description et l'influence de la poétique de la liste. En revanche, on peut noter quelques différences nettes : outre l'évidente séparation entre le domaine de la prose et celui des vers, il faut noter que les chansons paraissent bien souvent nettement plus outrancières que les occasionnels auxquels elles peuvent être liées ou que ceux qui abordent les mêmes événements. Enfin, ces objets apparaissent comme très complémentaires : lorsqu'une chanson est associée à un récit de bataille, il ne s'agit pas seulement de profiter d'un feuillet laissé blanc par la composition typographique, ce qui est d'autant plus vrai lorsque la chanson semble composée spécifiquement pour l'occasion relatée. En fin de compte, cela aboutit à un effet d'écho tout à fait approprié à la nature hybride de ces genres de publications éphémères.

37 Il s'agit de l'épisode du songe de l'arbre abattu et de la folie de Nabuchodonosor (Daniel, iv, 1-33).

CHANSON NOUVELLE DE LA PRINSE DE THARANTAISE

Sources

Chanson nouvelle de la prinse de Tharantaise, s.l.s.n., s.d. [Lyon?, s.n., 1536?].

Paris, BnF, Rés. P Ye 216

USTC n°38711.

Sensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles, et fort joyeuses, avec plusieurs autres retirées des anciennes Impressions, comme pourrez veoir a la table, en laquelle sont comprises les premieres lignes des chansons, Paris, Écu de France [Alain Lotrian], 1537.

Chantilly, musée Condé, VIE43

Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles imprimées nouvellement dont les noms s'ensuyvent cy apres en la table, Paris, Alain Lotrian, 1542.

Paris, BnF, Rés. Ye 2719.

102

Sensuyt plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses. Avecques plusieurs aultres retirées des anciennes impressions, comme pourrez veoir en la Table, en laquelle sont comprises les premieres lignes des Chansons, Paris, Alain Lotrian, 1543.

Paris, BnF, Rés. Ye 2720.

Picot, *Chants historiques français*, p. 77-81.

Jeffery II, p. 311-314.

Contexte historique

La chanson se situe dans le contexte de l'invasion de la Savoie par les Français au début de l'année 1536, en prélude à la huitième guerre d'Italie. Le duc de Savoie, qui règne également sur le Piémont, est à cette époque Charles III, frère de Louise de Savoie, la mère de François I^{er}. Celle-ci étant morte en 1531, le roi de France fait connaître ses prétentions sur certains domaines savoyards, notamment en Bresse et en Bugey, au titre de l'héritage qu'il affirme tenir de sa mère. Ces prétentions viennent s'ajouter à celle qu'il revendique sur le duché de Milan du fait de son aïeule Valentine Visconti.

Or, lorsque François Sforza meurt en 1535, les tensions entre François I^{er} et Charles Quint, qui détient l'investiture du Milanais, sont déjà au plus haut. La France décide alors de faire une démonstration de force en occupant la Savoie, ce qui a en outre l'avantage de lui assurer la maîtrise des cols alpins permettant de passer en Italie. Dans les premiers mois de 1536, les troupes françaises, menées par François de Bourbon, comte de Saint-Pol, gouverneur du Dauphiné, et Philippe Chabot, amiral de France, pénètrent en Savoie. L'invasion est très rapide et prend le duc Charles III par surprise : Chambéry se rend sans combattre, et les troupes françaises peuvent presque sans coup férir remonter la vallée de la Maurienne, passer le col du Mont-Cenis et fondre sur Suze puis Turin. Seule la place de Montmélian, dans la Combe de Savoie,

commandée par un capitaine italien du nom de Francesco di Chiaramonte³⁸, résiste quelque peu mais doit se rendre.

Si les Français déploient assez rapidement leurs agents dans le duché dans l'optique d'une occupation durable, la vallée de la Tarentaise, qui correspond au haut bassin de l'Isère³⁹, n'accepte pas si bien ses nouveaux maîtres. Sous la conduite de François de Loctier, seigneur de Bellecombe, des troupes fidèles à Charles III descendent de la montagne et prennent les troupes du comte de Saint-Pol par surprise dans Conflans. Enhardis par leur succès, les Savoyards poursuivent leur avantage et occupent brièvement Chambéry. Cependant, ils sont assez rapidement repoussés dans leur vallée; le comte de Saint-Pol, assisté des lansquenets de Guillaume de Fürstemberg, les poursuit sans ménagement. À titre de représailles, la vallée, ainsi que Moûtiers, son chef-lieu, sont livrées au pillage des mercenaires allemands. Il semble y avoir eu des soulèvements sporadiques dans les mois qui ont suivi ces événements⁴⁰. Dans les premiers mois de l'année 1537, les autorités françaises accordent aux Tarins, ainsi qu'aux habitants du Val d'Aoste, un certain nombre de concessions en contrepartie de garanties sur la sûreté des troupes françaises et de leurs mouvements sur les routes alpines⁴¹.

La chanson évoque l'épisode de la répression, qui a eu lieu au mois de mai 1536⁴².

L'édition en a été anciennement attribuée à Jacques Moderne à cause du bois qui orne la page de titre, qui ressemble à un bois utilisé par cet imprimeur. Cependant, Samuel Pogue⁴³ conteste cette attribution. En effet, le bois est différent. Par ailleurs, les caractères typographiques ne correspondent pas à ceux qui sont utilisés par Moderne à la même date.

38 Ce capitaine italien est cité par Blaise de Montluc dans ses *Mémoires* (Livre II). Après avoir servi le duc de Savoie, il est passé au service de François I^{er}.

39 La vallée de la Tarentaise est en outre un point stratégique pour le passage des Alpes : elle aboutit, au-dessus de Bourg-Saint-Maurice, au col du Petit-Saint-Bernard, qui descend sur le Val d'Aoste. C'est depuis l'époque romaine une des principales routes donnant accès à l'Italie.

40 La rébellion a toujours cours en novembre-décembre 1536, d'après une lettre d'Antoine Arlier: *Correspondance d'Antoine Arlier, humaniste languedocien, 1527-1545: édition critique du Ms. 200 (761-R. 132) de la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence*, éd. J. N. Pendergrass, Genève, Droz, 1990, p. 122 et 124.

41 La relation la plus détaillée de l'épisode se trouve dans Émile Pascalein, *Histoire de Tarentaise jusqu'en 1792*, Moûtiers, A. Gavin, 1903, p. 178-180.

42 L'épisode est évoqué par les contemporains : voir *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, éd. cit. ; François de Tournon, *Correspondance du cardinal François de Tournon, 1521-62*, éd. Michel François, Paris, Honoré Champion, 1946. L'épisode est également évoqué dans une lettre de François I^{er} au sieur de La Rochepot, datée du 30 mai 1536.

43 Samuel Franklin Pogue, *Jacques Moderne : Lyons music printer of the sixteenth century*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 1969.

Le texte est établi sur la première édition isolée. La ponctuation est de notre fait, ainsi que l'accentuation de « é » en fin de mot.

Gens de la [T]harentaise
Ou prendrez vous confort?
Par trop estre a vostre ayse
Vous avez desconfort :
Le roy est le plus fort,
Vous en scavez nouvelles.
Au moins ayez remort
Que avez esté rebelles.

Quant mistes⁴⁴ a [G]renoble
Vers le conte [S]ainct [P]ol
Ung gentilhomme noble
Qui n'estoit pas trop fol
Demandez⁴⁵ tout d'ung vol
Les treves pour huytaine⁴⁶,
On luy dict, par [S]ainct [P]ol,
Qui ne perdoit que peine⁴⁷.

Lors [S]ainct Pol fut habille :
Mena a Brienson⁴⁸
Des lansquenetz huict mille⁴⁹
D'une estrange facon,
Disant « lans⁵⁰ avancon,

44 Envoyâtes. Le verbe *mettre* a ici gardé son sens étymologique.

45 Il faut comprendre ici le verbe à l'infinitif. S'agit-il d'une coquille de *prote* ou d'un particularisme local? Cette graphie est répétée à la fin de la chanson. En tous cas, cela ne correspond pas à la formation des verbes ni en franco-provençal (langue parlée à Lyon à l'époque) ni en dauphinois (si la chanson est originaire de Grenoble).

46 Ce passage est exagéré. Les hommes de François de Loctier ont pris les troupes françaises complètement par surprise; on ne trouve nulle part dans les sources ni dans les relations contemporaines d'évocation d'une ambassade en Dauphiné pour demander des trêves. Le gentilhomme évoqué devrait être Loctier, en toute logique.

47 Qu'il perdait son temps.

48 Il s'agit d'un resserrement de la vallée de l'Isère, surplombé par un roc sur lequel était construite la forteresse de Briançon (actuelle commune de La Léchère), qui contrôlait l'accès à la vallée et à son chef-lieu, Moûtiers. Il ne faut pas confondre ce lieu avec Briançon dans les Hautes-Alpes, qui appartient au Dauphiné et n'a aucun rapport avec la Tarentaise.

49 Il s'agit des 8 000 lansquenets levés par le comte Guillaume de Fürstemberg, pour cette fois au service du roi de France.

50 Compagnons. Ce mot appartient au vocabulaire des lansquenets et mercenaires suisses.

Tuons ceste mesgnie⁵¹
Et si les destrousson
Pour [D]ieu je vous supplie. »

Le bon conte d'Aumarle⁵²
Avecques les Francoys
Marchoit bien en bataille
Criant a haulte voys :
« Enfans a ceste foy
Faictes chose qui vaille!
Ne soyez pas courtoys
A ceste orde quanaille. »

Le conte de Brienne⁵³
Marchoit d'une aultre part
Le hault de la montaigne,
Trop plus fier q[u]'ung liepard,
Sans craindre leur rempart,
Avoit l'arriere garde
D'Ytaliens a part⁵⁴
Dont se prenoit de garde.

Le conte de Candalle⁵⁵
Estoit avecques luy,
Qui menoit l'avantgarde ;
Le seigneur Julles⁵⁶ aussy

-
- 51 Ce mot signifie « maisonnée », mais il faut le prendre ici dans un sens péjoratif, où il désigne les membres inférieurs de la maisonnée, et surtout les serviteurs (Estienne, en 1549, lui donne *servitium* pour équivalent latin). On pourrait le traduire par « ramassis de vilains ».
- 52 Claude de Lorraine, comte d'Aumale et duc de Guise. Il est un compagnon d'armes de François I^{er} ; c'est le père de François de Guise, chef du parti catholique lors de la première guerre de Religion.
- 53 Antoine de Luxembourg, comte de Brienne et de Ligny. Sa femme est Marguerite de Savoie, fille de René de Savoie, dit le Bâtard de Savoie, demi-frère légitimé du duc Charles III.
- 54 L'arrière-garde des troupes françaises était composée de mercenaires italiens.
- 55 Ce titre appartient aux Foix-Candale, une branche cadette de la maison des comtes de Foix. Gaston de Foix-Candale meurt en 1536 ; il s'agit probablement ici de Frédéric de Foix-Candale (mort en 1571), qui semble avoir porté le titre de « comte de Candale » du vivant de son père.
- 56 Jules Orsini, seigneur de Monterotondo (1511-1567), membre de la célèbre famille de *condottiere* italiens. Comme ses cousins, il a fréquemment changé de camp, se trouvant tantôt au service de François I^{er}, tantôt à celui de Charles Quint, du pape ou d'intérêts spécifiquement italiens. Émile Picot propose d'identifier ce « seigneur Julles » à un autre *condottiere*, Giulio da Sanseverino : or, celui-ci est mort en 1532. De plus, on trouve trace du passage de Giulio Orsini et de ses troupes chargées du butin de la Tarentaise en 1536

Conduist si bien cecy
De si bonne manière
Qu'il entra sans nul cy⁵⁷
A la poincte premiere⁵⁸.

Le seigneur de Guistelle⁵⁹
Marchoit tresfort empoint⁶⁰,
Joinct⁶¹ comme une esrondelle,
La hacquebuse au point,
Et ne les doubtoit point
Ne aussi leur querelle,
Mais leur vouloit apoint
Livrer guerre mortelle.

106

Le [M]ont de la [C]oulombe⁶²
Et les passaiges estroys
Monterent tous ensemble
En soufflant a leur doys⁶³,
Disant a ceste foyz :
« Prenons trestous couraige,
Abatons tout le boys
Et gagnons le passage! »

Quant a la Tharentayse
Vindrent [Y]taliens,
Firent feu a leur aise

à Rivoli. Voir Ercole Ricotti, *Storia della monarchia piemontese*, Firenze, G. Barbera, 1861, 351 p., p. 243.

57 Sans nul si : complètement.

58 À la première charge.

59 L'identification de ce personnage est malaisée. Le rapprochement le plus logique serait Ghisteltes, en Flandres, souvent orthographié « Guistelle » : c'est l'identification proposée par Émile Picot. Cependant, à cette date, les Ghisteltes sont au service de Charles Quint (Louis de Ghisteltes obtient en 1537 le titre de grand bailli de Courtrai). Cependant, le titre se retrouve aussi dans la famille des Luxembourg-Saint-Pol, alliés de François I^{er} : il faut ici voir Georges de Luxembourg, seigneur de Ghisteltes, frère d'Antoine de Luxembourg, colonel des légions de Champagne et de Brie.

60 En excellente disposition.

61 Vif, rapide.

62 Afin de forcer le blocus imposé par les Savoyards dans l'étroit défilé de Briançon, les Français l'ont contourné en passant par des chemins de montagne et le col de la Madeleine, dont l'ancien nom est « col de la Colombe », et qui permet de passer de Maurienne en Tarentaise.

63 Le col de la Madeleine est à presque 2 000 m d'altitude et est aujourd'hui occupé par une station de ski.

De maison & de biens ;
Il n'y demeura riens
Que tout ne fut en pouldre,
Puis hurlent comment chiens
Tant qu'il sembloit la fouldre.

Quand vindrent pour la prendre,
La ville de Montier⁶⁴
Pas ne se vouloit rendre,
Mais luy en fust mestier⁶⁵.
Chascun print a crier :
« Vive la noble France ! »
Puis vindrent a entrer
A toute grant puissance.

Quant furent dens la ville,
Ce feust la grand pitié :
N'y eust femme ne fille
De qui on eust pitié.
Or argent a planté⁶⁶
Et tout aultre baguaige⁶⁷
Fust tout sacquemanté⁶⁸,
Aussi mis au pillage.

Puis de l'autre partie⁶⁹
Estoient les lansquenetz,
Faisant grant pillerie
Sans point estre estonnez ;
Faisoient passaiges nectz
Et mettoient en flambe ;
Par eulx estoient bruslez
Les [T]harins se me semble.

64 Moustiers, chef-lieu de la Tarentaise. À cette époque, la ville était le siège d'un archevêché.

65 Cela lui a été inutile.

66 En abondance.

67 Tout ce qui pouvait s'emporter.

68 Mis à sac.

69 De l'autre côté (de Moustiers). Les troupes de Saint-Pol ont remonté toute la haute vallée de l'Isère, jusqu'à Bourg-Saint-Maurice et jusqu'au pied du col du Petit-Saint-Bernard.

Tharins de povre affaire
Plus ne soyez ingratz :
Vostre arrogance fiere
Vous a bien mis au bas.
Criez trestout⁷⁰ «
helas
»,
Faictes obeissance
Enjoingnant mains et bras
Au noble Roy de France.

La chanson en Savoye
Fut faicte a Chambery
Par ung que [D]ieu convoye
Qui estoit bien marry :
Il en venoit aussi
Et s'en alloit en France
Racomptez⁷¹ tout cecy
A la noble puissance.

Finis.

70 Tous.

71 Même remarque que plus haut : il faut comprendre le verbe à l'infinif.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION V. L. SAULNIER

18-19 JANVIER 2019

Colloque *Fleurs et jardins de poésie. Les Anthologies de poésie française au XVI^e siècle*, org. Adeline Lionetto et Jean-Charles Monferran, avec le soutien de l'OBVIL, du CELLE, de l'ED3 de Sorbonne Université.

Dans le cadre de ce colloque a été organisé le 18 janvier à 19h, dans l'Amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, un concert par l'Ensemble *I Sospiranti* (Esther Labourdette, voix, et Miguel Henry, luth), avec la collaboration de Jean Vignes, à partir des chansons tirées du recueil de Nicolas de La Grotte, mettant en musique les plus grands poètes de la Renaissance française (Ronsard, Desportes, Baïf et d'autres).

Partant de l'idée que la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, du *Jardin de plaisance* (1502) aux *Recueils* de Toussaint Du Bray (1609) de Frédéric Lachèvre, est plus souvent citée que réellement interrogée, le colloque s'est donné pour mission de questionner les enjeux, les fonctions, les usages et la destination des anthologies de poésie française du XVI^e siècle. Pour mieux saisir les spécificités de ce corpus et son évolution comme le départ entre anthologies imprimées et manuscrites, les intervenants du colloque ne se sont pas interdit de regarder en amont et en aval de la période, profitant de la fécondité des travaux sur le sujet de la part des spécialistes des XIV^e et XV^e siècles comme du XVII^e siècle. À titre de comparaison, de nombreuses communications se sont intéressées à des anthologies composées ailleurs en Europe et en toutes les langues.

17 JUIN 2019

Conférence de Bruno Méniel (Université de Nantes) autour de la réédition augmentée qu'il prépare du *Dictionnaire des écrivains juristes et juristes écrivains, du Moyen Âge au siècle des Lumières* (Classiques Garnier).

12-13 MARS 2020

Colloque *Littérature et Arts visuels à la Renaissance*, org. Luisa Capodiecì, Adeline Desbois-Ientile, Paul-Victor Desarbres, Adeline Lionetto, avec le soutien de Sorbonne Université, de l'Université Panthéon-Sorbonne, du Musée du Louvre, du CELLF, de l'EA STIH, de l'EA HICSA.

L'enjeu du colloque était de mettre en évidence les influences artistiques visibles dans les œuvres littéraires à partir de l'existence attestée d'une sociabilité entre mécènes, artistes et écrivains. Le dialogue des arts, présent dans la métaphore du livre-architecture, s'appuie sur un dialogue effectif entre ces différents acteurs. Les écrivains de la Renaissance vivent en effet en contact étroit et permanent avec d'autres artistes, fréquentent les mêmes cours ou les mêmes lieux et partagent les mêmes mécènes.

370

À la Renaissance, écrivains et artistes peuvent participer à des projets communs, dont les réalisations les plus grandioses sont celles des entrées et des fêtes royales, qui impliquent la collaboration de poètes, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, ou même de maîtres de danse. Toutefois, les relations entre les artistes ne s'arrêtent pas à ces circonstances officielles et sont attestées aussi bien par leur correspondance que par diverses épîtres dédicatoires. Ces témoignages invitent à s'interroger, de manière globale, sur les relations qui unissent écrivains et artistes à la Renaissance, mais aussi sur l'influence qu'elles ont pu avoir sur la réalisation des œuvres littéraires ou artistiques relevant des arts visuels. Relues à la lumière d'une intertextualité intersémiotique, celles-ci révèlent la trace et l'importance de ces sociabilités artistiques. Les relations entre poésie et musique ayant déjà fait l'objet de plusieurs colloques récents, le colloque s'est centré sur les arts visuels, peinture et architecture, ainsi que sur des genres moins souvent présents dans la critique (gravure, sculpture, tapisserie), et sur la France qui offre un vaste champ d'étude. C'est un autre dialogue qui s'est noué, entre spécialistes de la littérature et historiens de l'art.

25-26 MARS 2021

Colloque sur Guillaume Postel, préparé par Paul-Victor Desarbres (Sorbonne Université), Frank Lestringant (Sorbonne Université) et Tristan Vigianno (Université Louis Lumière Lyon 2), avec la collaboration d'Emilie Le Borgne.

Il y a eu peu de travaux collectifs d'envergure sur Postel depuis les colloques d'Avranches (publié en 1981) et de Venise (1988). Postel n'est pas inconnu et son œuvre est bien inventoriée (les manuscrits, par François Secret et les imprimés français, par Claude Postel —sans compter les précisions apportées

par les travaux ultérieurs). Ce colloque se propose donc d'abord de lire, puis de commenter les textes. Or beaucoup de traités manuscrits par exemple ne nous sont encore connus que par leur titre dans l'inventaire de F. Secret. Le contenu et la mise en forme de l'œuvre cosmographique ou théologique n'ont pas fini d'être appréciés. De plus, du point de vue de l'histoire des idées, si Postel est marginal, il cristallise aussi un certain nombre de courants de pensées de la Renaissance. On s'attachera à réfléchir aux sources moins connues qui ont influencé Postel, à l'inscription de son œuvre dans une forme d'illuminisme (à travers l'étude des courants de spiritualité des débuts du règne de François I^{er}), à la dimension de tolérance, au statut particulier de l'eucharistie, ou encore à la question de la religion naturelle ou du rationalisme dans certains écrits. Des aspects plus techniques de son œuvre restent à décrire avec plus de précisions : les textes de kabbale chrétienne, la grammaire des langues sémitiques. Enfin, l'audience de Postel à la cour de France après 1561 est certaine (François Secret l'a montré), mais peu documentée ; ses réseaux restent encore à évaluer pour une large part. Ce colloque voudrait se donner pour tâche de faire avancer notre connaissance de Postel, de ses écrits et de leur influence – et contribuer en quelque sorte à une cartographie de l'œuvre, écrits et influence, du « docte et fol » Postel.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e)s honoraires : Nicole Cazauran, Isabelle Pantin, Olivier Millet

Président : Jean-Charles Monferran

Vice-Président : Frank Lestringant

Secrétaire général : Alexandre Tarrête

Trésorière : Adeline Lionetto

Autres membres du Conseil d'administration : Guillaume Berthon, Jean Céard, Véronique Ferrer, Nicolas Kiès, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Marie-Claire Thomine

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

AIDA-JINNO Yoshiko

ALLEMAND Jacqueline

AMAZAN Louise

ANDRIEUX Armelle

ARNOULD Jean-Claude

BARIOZ Alain-Cyril

BEAUDIN Jean-Dominique

BERNAND Carmen

BERTHON Guillaume

BERTOLINO Alessandro

BETTENS Olivier

BIZET Michel

BLUM Claude

BOKDAM Sylviane

BOUCHARD Andrée

BOUYER Thérèse

BRUNEL Jean

CEARD Jean

CHIRON Pascale

CLEMENT Michèle

CONCONI Bruna

COOPER Richard

CRESCENZO Richard

DAUPHINE James

DAUVOIS Nathalie

DE FRANCESCHI Anne-Sophie

DEMBRUK Sofina

DEMONET Marie-Luce

DESARBRES Paul-Victor

DESBOIS-IENTILE Adeline

DESCIMON Robert

DESROSIERS Diane

ENGAMMARE Max
ERRERA Raphaëlle
FANLO Jean-Raymond
FERRER Véronique
FLIEGE Daniel
FRAGONARD Marie-Madeleine
GIACONE Franco
GOEURY Julien
GRESLE Dominique
GUILLEMINOT-CHRETIEN
Geneviève
HEURTEFEU Jacqueline
HOBART Brenton
HUCHON Mireille
HUNKELER Thomas
IWASHITA-KAJIRO Aya
KIES Nicolas
KURSCHEIDT Jonas
LAUBNER Jérôme
LE CADET Nicolas
LE HIR Marie-Bénédicte
LECOINTE Jean
LEFEVRE Sylvie
LEMOINE Maria
LETERRIER-GAGLIANO Anne-Gaëlle
LIONETTO Adeline
MAGNIEN-SIMONIN Catherine
MENINI Romain
MILLET Olivier
MIOTTI Mariangela
MONFERRAN Jean-Charles
MOTHU Alain
MOUNIER Pascale
MULLER Catherine
PANTIN Isabelle
PEDEFLOUS Olivier
POCHMALICKI Lisa
POIRSON Florence
POUEY-MOUNOU Anne-Pascale
PROVINI Sandra
RAMBAUD Stéphanie
RENNER Bernd
ROSA Sylvie
ROUDAUT François
SCHRENK Gilbert
SMITH Marc
TACAILLE Alice
TAKESHITA Setsuko
TARRETE Alexandre
THOMAS Jean-Claude
THOMINE Marie-Claire
TRIAANTAFYLLOU Angeliki
TROTOT Caroline
UETANI Toshinori
VIGLIANO Tristan
VIGNES Jean
WEBER Edith

TABLE DES MATIÈRES

Chansons de toujours (en guise de prélude)	
Frank Lestringant.....	7
Les chansons d'actualité mises en livrets gothiques. Formes, matérialité, enjeux	
Marion Pouspin.....	15
« Des nouvelles de delà les monts ». Les chansons d'actualité des plaquettes et recueils gothiques de l'officine <i>À l'Écu de France</i> (atelier des Trepperel et d'Alain Lotrian)	
Adeline Lionetto	37
La prise de Rome de 1527 dans la chanson populaire (xvi ^e -xxi ^e siècle)	
Robert Bouthillier & Eva Guillorel.....	69
Chansons et récits de bataille dans quelques occasionnels de la fin du règne de François I ^{er}	
Sophie Astier.....	89
La chanson d'aventurier	
Laurent Vissière.....	109
Chansons : lieux de mémoire et enjeux d'actualité pendant la première décennie du règne d'Henri III (1574-1584)	
Tatiana Debbagi Baranova.....	133
<i>Merck Toch Hoe Sterck</i> : les « chansons des gueux » aux Pays-Bas	
Jelle Koopmans.....	149
<i>Les Cantiques dechantées</i> de Pierre Doré : un recueil pionnier dans l'histoire du chant catholique ?	
Pierre Tenne.....	161
Le chant de l'actualité dans le <i>Recueil poétique</i> (Ms. français 22565 de la BnF) de François Rasse des Neux	
Gilbert Schrenck.....	181
L'éloge de la paix dans les recueils de chansons sans musique publiés par les libraires-imprimeurs Rigaud et Bonfons (1548-1601)	
Stéphane Partiot.....	199
Henri IV et le duc de Parme : un air pour le siège de 1592 ?	
Isabelle His.....	217

	Chanter les assassinats d'Henri III et d'Henri IV : commémorer ou moraliser ? Melinda Latour.....	233
	Pleurer l'assassinat des Guises : la poésie des chansons comparée à celles des autres poèmes funéraires de circonstance Anne-Gaëlle Leterrier-Gagliano	243
	La réception de l'« Ode sur les misères des Églises françaises » d'Antoine de Chandieu : construction imaginaire et réalités historiques Julien Goeury.....	263
	Conclusions Jean Vignes.....	279
	Notes de programme.....	285
	Index des noms de personnes	357
	Index des noms de lieux	365
376	Activités de l'association V. L. Saulnier.....	369
	Association V.L. Saulnier	373